

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 avril 2014

Mise à disposition du Document de référence 2013 de Salvepar

Salvepar annonce que son Document de référence pour l'année 2013 a été enregistré par l'Autorité des marchés financiers le mercredi 16 avril 2014. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé à partir du site internet de la Société (www.salvepar.fr, rubrique Communication Financière/Publications/Documents de référence). Des exemplaires du Document de référence sont également disponibles au siège de la Société, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de référence : le rapport financier annuel 2013, le rapport du Président du Conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce (gouvernement d'entreprise, contrôle interne et gestion des risques), les rapports des Commissaires aux comptes (en particulier le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce), le détail des honoraires des Commissaires aux comptes, ainsi que le descriptif du programme de rachat d'actions.

A propos de Salvepar :

Salvepar, détenue à 52,4 % par le groupe Tikehau, est une holding d'investissement cotée sur Euronext Paris (compartiment B). Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires et de moyen terme dans des sociétés cotées et non cotées.

www.salvepar.fr

Contacts presse :

Salvepar : +33 1 40 06 26 26

Alexandra Imbert - communication@salvepar.fr